

Etablir le cadre de confiance entre chercheurs et praticiens

Quant à savoir comment établir un lien constructif entre chercheurs et praticiens, ce cadre de formalisation occasionnelle il vaut aussi pour la collaboration entre chercheurs et praticiens. Lorsque les praticiens travaillent ensemble, moi je pense que rien ne les empêche de désigner comme une forme d'observateur, de contributeur externe un de leurs pairs ou bien ça peut être un inspecteur ou qu'en sais-je. Mais disons que la collaboration avec les chercheurs doit répondre aux mêmes besoins. Alors ensuite ça peut aller dans différents sens. Ça peut être une question de recherche que les chercheurs définissent seuls ou avec une autorité compétente ; ou alors, deuxième cas de figure, avec les praticiens. Le mieux c'est, une fois de plus, ce qui est un point de rencontre entre les intérêts du chercheur et les intérêts du praticien. Ceci devrait être possible au mieux dans un cadre d'une recherche action bien comprise. C'est-à-dire une recherche action où le centre de contrôle est bien partagé. Souvent les praticiens se mettent dans une posture d'infériorité en disant « nous on ne maîtrise pas les instruments » etc. Et moi je pense que ces instruments doivent être à chaque fois négociés entre les uns et les autres. Ça demande aussi une grande transparence lorsqu'il y a différentes étapes d'analyse, que les chercheurs transmettent aux praticiens, qu'ils discutent chaque fois avec eux. Mais j'avais écrit une fois dans les années 90 un article où je disais que les chercheurs s'approprient les résultats à travers les communications et tout cela. Et puis disons que ce sont souvent les praticiens qui se sentent ensuite privés de quelque chose auquel ils ont beaucoup participé. Il faut faire extrêmement attention parce qu'il y a ensuite les communications aux autorités où ces praticiens doivent pouvoir participer. Mais il y a aussi les communications par rapport à la communauté de recherche et puis ça, ça fait partie du business des chercheurs et c'est tout à fait légitime. Mais il faut être extrêmement prudent pour ne pas désapproprier les praticiens de quelque chose qui leur appartient. C'est chaque fois un processus de communication. Puis à travers ces différents types de communication c'est encore une occasion de clarifier le jargon, de clarifier les acquis communs. En amont, il y a cette démarche commune, il y a la clarification des objectifs, il y a la clarification des méthodes. Le chercheur peut tout à fait être celui qui propose des choses mais il devra ensuite aussi écouter les besoins du praticien pour qu'il y ait une espèce de contrat social en fonction des besoins des uns et des autres qui puisse s'établir. Et puis que les rapports de pouvoir, je dirais plutôt des rapports de leadership soient tout à fait clarifiés pour qu'il n'arrive pas toujours cette fameuse chose : que les praticiens sur le terrain aient l'impression que ça leur échappe donc ils ne vont plus se sentir concernés donc ils ne vont plus être à l'écoute puis ils ne vont pas s'approprier les éléments qui émergent du processus. Il y a aussi peut-être une chose que je dois souligner. Quand la recherche action est faite, réalisée, c'est de ne pas se contenter d'avoir le produit mais de regarder ensuite comment on met en œuvre les apprentissages qu'on a fait de cette recherche action. Mais c'est encore une deuxième phase de travail commun. Donc ça veut dire les temporalités longues de collaboration.